



Rectorat

Division de l'Enseignement Supérieur

Dossier suivi par Nicole GUÉHO

8, rue du Gal. Margueritte B.P. 43516 44035 NANTES Cedex 1

# Compte rendu de la réunion des présidents d'université et école centrale de Nantes du 22 octobre 2010, sous la présidence de M. le Recteur.

	Participants		
	Yves Guillotin	Président- Université du Maine	
	Yves Lecointe	Président- Université de Nantes	
	Daniel Martina	Président- Université d'Angers	
	Patrick Chedmail	Directeur- Ecole Centrale de Nantes	
	Jean-Marie Falip	Directeur- CROUS	
	Francis Yguel	Directeur général- P.R.E.S.	
	Dominique Coster	Secrétaire générale adjointe - DRH	
	Laurent Gérin	Secrétaire général de l'Académie	
	Christian Dousset	Chef de service- S.C.U.S.	
	Nicole Guého	Chef de service- D.E.S.U.P.	
E	Etait excusé		
	Olivier Ménard	DRRT	

### 1- Point sur les mouvements étudiants

- L'université du Maine est bloquée depuis mercredi matin, les personnels sont autorisés à entrer. L'A.G. de jeudi après-midi a voté la reconduction du blocage.

Le président a donné son accord à la tenue de la coordination nationale ce weekend. Il souligne les tensions palpable en ville, et le soutien dont bénéficie le mouvement parmi les personnels, malgré le décalage -habituel- entre présents aux AG et déclarés grévistes.

- A Angers, l'agitation se limite à la faculté des lettres. L'A.G. a arrêté le principe de la grève, les étudiants ont des aménagements les jours de manifestation.

Le nombre de grévistes déclarés n'excède pas 35 tout confondu. Une semaine de vacances est prévue dans les UFR généralistes.

L'évolution sera fonction de la suite du mouvement général.

- Lundi à Nantes, une réunion UNEF/SEN/SUD a permis un accord pour ne pas bloquer les bâtiments. Suite à l'AG de mardi, il y a eu néanmoins blocage. Les contrôles ont été suspendus mardi après-midi. Depuis jeudi, filtrage en lettres. Le bâtiment a été fermé le soir, et n'a pas été réouvert ce matin. Tous sont en vacances la semaine prochaine sauf les sciences.

Les tensions sont très fortes entre pro et anti-blocus. Le président signale une agression contre un représentant de l'UNEF. Il craint un relais sur d'autres sujets, comme la mastérisation, pour faire repartir le mouvement à la rentrée.

Le recteur pense que ce sujet ne mobilisera pas les étudiants mais le cas échéant, les enseignants.

A l'Ecole Centrale, les seuls grévistes recensés sont des IATOSS.

- M. Yguel constate un phénomène nouveau, les lycéens viennent dans les universités et non l'inverse.

#### 2- Retour sur la réunion avec le comité sur les investissements d'avenir

M. Martina fait part des difficultés, les porteurs de projet n'en peuvent plus, ce dossier consomme énormément de ressources humaines ; les conditions de calendrier sont invraisemblables, les appels à projet tardifs, certaines fiches ne sont pas stabilisées.

Pour M. Yguel, il n'y a pas de démobilisation, mais une crainte de lâcher prise, M. Martina souligne que les porteurs de projet sont en effet toujours bien présents.

M. Guillotin craint le risque de déception au vu des résultats comparé au travail accompli, M. Lecointe rappelle que les règles du jeu et la sélection sont bien connues.

M. Chedmail attire l'attention sur le ressenti des auditeurs. Les équipes sont remarquables, et les termes employés lors des jugements portés en interne sur les dossiers devraient être plus positifs, reconnaître le travail accompli.

Le PRES aura à trancher, et tous sont d'accord pour capitaliser le travail accompli quels que soient les résultats. Il pourra avoir des suites dans l'organisation régionale future, selon M. Martina.

# 3- Révision du CPER à mi-parcours

Le MESR a annoncé 75 à 80% des dotations d'ici fin 2013, on s'attend à un glissement du CPER sur un an de plus, soit 2014. Pas d'impact sur les projets 2011. Pour 2012, il est difficile de savoir comment la fin du CPER sera programmée. La révision à mi-parcours ne sera possible que sur des dossiers très ponctuels.

La base de travail est donc de 73M€ sur les 92M€ initiaux, le différentiel par université figure sur le tableau joint.. M. Dousset commente le second tableau qui récapitule la programmation des opérations. A compter de 2012, des choix seront à faire si tous les dossiers avancent comme prévu

#### 4- Point Crous

## - Les bourses de mastérisation

Mme Guého précise que la circulaire est parue et qu'un courrier a été adressé aux présidents. Le dossier sera mis en ligne sur le seul site du CROUS et sera commun à toute l'académie.

Le calendrier 2011 ne sera pas très différent de 2010. La date de clôture des demandes est reportée au 30 novembre, les candidats doivent être inscrits en master 2, ce qui restreint le nombre d'éligibles potentiels.

## - La situation des mises en paiement BCS

A ce jour, 95% des bourses sur critères sociaux ont été payées, avec 1,5 mensualités. Il manque une rallonge pour le paiement d'octobre.

Pour le ministère de la culture, le texte vient de paraître.

#### - Point vie étudiante/PRES

Ce dossier intéresse le PRES, précise M. Martina et sera pris en compte dès que le temps le permettra.

## 5- Report d'évaluation AERES de certaines universités de la vague B

Création d'une vague « E », et allongement de la durée des contrats à cinq ans. Le report n'impacte pas l'académie de Nantes.

#### 6- Questions diverses

## 6.1 Stages de mastérisation :

Le secrétaire général distribue le modèle de convention de stage.

Le recteur informe que la réponse à la question concernant le nombre de stages offerts qui risque d'être inférieur au nombre d'inscrits en M2, est simple : l'Etat n'a pas d'obligation par rapport aux maquettes qui rendent les stages obligatoires; il s'est engagé à offrir des stages en responsabilité à tous les étudiants admissibles au concours et le financement en est assuré.

M. Guillotin précise que ce sont les présidents de l'université d'inscriptions qui doivent signer les conventions.

Pour le master P.E., le recteur s'est appuyé sur l'IUFM qui a l'expérience de la gestion de ces stages.

## 6.2 Circulaire complémentaire à la note budgétaire M9-3

La DGESIP vient d'adresser une Circulaire complémentaire à la note budgétaire M9-3, concernant les composantes 713-9 des universités, et en particulier, les IUT.

M. Guillotin s'étonne de cette circulaire dont les termes semblent contraire à la loi et qui risque de poser des problèmes d'interprétation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h45.

PJ: Financement du CPER après 2013 (mis à jour au 9 novembre) Calendrier de suivi des opérations de 2007 à 2014